LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 15 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2017 // WWW.COMMENTRY.FR

PROXIMITÉ p.4
3e saison des rendez-vous de quartiers

VIE PRATIQUE p.6
Laissez-vous transporter...

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10
UNE VILLE
EN FORME

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

C'est la rentrée ! Au-delà de toutes les animations de ces deux derniers mois, la période estivale est toujours propice pour réaliser des travaux dans les écoles. Ainsi cette année encore, des salles de classe ont été rénovées (peinture, isolation, traitement acoustique, accessibilité, etc.), afin de permettre aux enfants et à leurs enseignants, d'apprendre et éduquer dans de bonnes conditions.

Dès à présent, l'organisation du temps scolaire revient à la semaine de quatre jours. Les enfants n'ont plus école le mercredi matin. Les TAP disparaissent puisque les cours se déroulent tout l'après-midi. Explications. La mise en place en 2014 des nouveaux rythmes scolaires, décidée par le Ministre de l'Éducation nationale, était loin de susciter l'enthousiasme, tant des enseignants, des parents que des élus locaux ! Néanmoins, nous les avons organisés à Commentry, en respectant scrupuleusement le choix voté par les conseils d'école. Lors de la campagne électorale, le Président de la République a annoncé permettre le retour à la semaine de quatre jours. Après son élection et sans plus de précisions, avec le bureau municipal, nous avions pensé attendre la rentrée 2018. En effet, les modalités pratiques n'ont été connues qu'en juin. Entre-temps, les directeurs des cinq écoles de Commentry ont convoqué un conseil d'école extraordinaire, devant se prononcer sur l'organisation du temps scolaire. Les cinq conseils d'école ont tous voté, soit à la majorité, soit à l'unanimité, pour le retour à la semaine de quatre jours.

Comme nous avions respecté leur choix en 2014, de même j'ai proposé au conseil municipal du 28 juin, d'entériner la décision des parents, des enseignants, des DDEN… membres des conseils d'école. Le conseil municipal s'est prononcé à la majorité, les élus d'opposition préférant aller contre l'avis de celles et ceux auxquels je fais confiance. Ne sont-ils pas les mieux placés, pour décider de ce qui est bien pour les enfants ?

Claude Riboulet,
Maire de Commentry,
Premier vice-président délégué de Commentry
Montmarault Néris Communauté
Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

MÉMO

Qui dit rentrée, dit :

1 Des dictionnaires pour mieux comprendre :

Depuis 2008, la ville offre aux élèves de CE1 des écoles de Commentry, des dictionnaires pour la rentrée des classes. C'est le maire qui s'occupe lui-même de cette distribution la semaine de la rentrée. 67 dictionnaires seront distribués dans les écoles Edith-Busseron, du Vieux Bourg et Pourcheroux. 1 040 €, c'est le coût de cette initiative, au service de l'apprentissage des jeunes commentryens.

2 Des aides pendant le collège :

Pour les aider à acquérir leurs fournitures scolaires, tous les collégiens commentryens peuvent bénéficier de trois chèques d'une valeur de 5 €, utilisables à la Maison de la Presse, au Grand Bazar et à Carrefour Market, jusqu'au 31 octobre 2017. Ils sont à retirer directement auprès du service jeunesse, muni d'un certificat de scolarité (remis par le collège) et d'un justificatif de domicile.

3 Des aides après le collège :

Grâce au fond Montusès, legs du Docteur J. Montusès, la commune aide les jeunes commentryens dans la poursuite de leurs études ou en formation professionnelle après la 3e. Si les aides déjà perçues (bourses, APL, etc.) ne couvrent pas toutes les dépenses, vous pouvez contacter Violaine Berthomier au 04 70 08 33 30 ou violaine.berthomier@ville-commentry.fr.

4 On pense déjà aux prochaines vacances !

Elles auront lieu du 22 octobre au 5 novembre prochain. Et les vacances, c'est comme la rentrée, ça se prépare... Les jeunes pourront compter sur le Point Info Jeunes et son programme d'activités sportives, de sorties, d'animations créatives. La Piscine basculera en horaire de petites vacances, la Pléiade ne manquera pas de conseils lecture, CD ou DVD.

5 1279

C'est le nombre de jeunes qui sont scolarisés à Commentry : 510 dans les cinq écoles primaires de la commune, 399 au collège Émile Mâle (dont 204 commentryens) et 370 au lycée Geneviève Vincent (dont 28 commentryens). Alors que toutes et tous reprennent le chemin de l'école, du collège ou du lycée, souhaitons-leur une bonne rentrée des classes, et gardons en tête ce proverbe japonais : « On commence à vieillir quand on finit d'apprendre ».

Permanences du Maire

Le Maire reçoit dans son bureau en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant son secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : secretariatdumaire@ville-commentry.fr.

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT... DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT... DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

PROXIMITÉ

3e saison des rendez-vous de quartiers

Du 9 septembre au 28 octobre 2017, les élus de la ville iront à la rencontre des habitants, chaque samedi de 10 heures à 12 heures. « Au cœur des quartiers » est une initiative de la municipalité qui s'inscrit dans le temps, puisqu'il s'agit là de sa troisième édition. L'occasion d'échanges privilégiés et de rencontres directes où les usagers peuvent directement interpeller les élus sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Le plus souvent, les habitants souhaitent évoquer des problématiques techniques. Qui sur un problème de stationnement. Qui sur un manque de signalisation. Qui sur une vitesse excessive. Quand ils le peuvent, les élus leur apportent une réponse immédiate. Mais le plus souvent, elles nécessitent d'être étudiées et sont donc consignées, puis traitées par les services municipaux dans les semaines, voir les mois qui suivent, ou encore inscrites au budget de l'année suivante. Ce rendez-vous de proximité s'accompagne d'autres dispositifs favorisant l'implication des habitants dans la vie publique : les rendez-vous « au cœur du marché » les vendredis matin de printemps ; les réunions publiques « on vous dit tout sur… » tous les deux mois au théâtre municipal ; les réunions d'information et/ou de chantier réunissant les riverains concernés par un projet d'aménagement. Ces temps forts de la démocratie participative privilégient le « faire avec » au « faire pour ».

Carrefour des Pégauds
samedi 9 septembre - 10h à 12h

Place du marché couvert
samedi 16 septembre - 10h à 12h

Place verte - Cité Léon Lévy
samedi 23 septembre - 10h à 12h

Prairie de l'Agora - Bd De Gaulle
samedi 30 septembre - 10h à 12h

Espace vert rue de la Brande
samedi 7 octobre - 10h à 12h

Place du Champ de Foire
samedi 14 octobre - 10h à 12h

Parking du Vieux-Bourg
samedi 21 octobre - 10h à 12h

La Torche - Proche du lavoir
samedi 28 octobre - 10h à 12h

EVENEMENT

La Semaine Bleue des séniors

Pour la première fois et à l'initiative des membres de son conseil des seniors, la Ville de Commentry participe à la Semaine Bleue. Depuis plusieurs mois, le conseil des seniors travaille sur un programme d'animations, d'ateliers et de rencontres. Du 2 au 6 octobre, à travers ces temps forts, il s'agit de proposer des moments privilégiés pour créer du lien entre les générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Lancée en 1951, six ans après la Seconde Guerre mondiale, par arrêté ministériel, il s'agissait au départ d'une quête nationale, avec l'objectif de récolter des fonds pour secourir les anciens les plus « nécessiteux ». Parallèlement, des initiatives axées sur la convivialité se développent : goûters, repas dansants, sorties, visites, etc. En 1977, l'événement prend le nom de « Semaine Bleue » et consacre une semaine nationale aux retraités et personnes âgées. Pour sa première édition à Commentry, elle a été entièrement préparée par le conseil des seniors. Attention, le nombre de participants étant souvent limité, pensez bien à vous inscrire dès à présent aux activités du programme !

Informations / Inscriptions : *Adrienne Solignat - 04 70 08 34 63*
adrienne.solignat@ville-commentry.fr

La Semaine Bleue

Lundi 2 octobre
- Visite d'Adisséo
- « Marche bleue » : Randonnée découverte de 8 km - Départ 13 h 30, parking FCEA (sans inscription).

Mardi 3 octobre
- Information/sensibilisation au diabète : par l'AFADB - 9 h, au Théâtre A. Thivrier (sans inscription).
- Atelier jardinage : « Tailler les arbres fruitiers » - 14 h, avec les services Espaces Verts de la Ville

Mercredi 4 octobre
- Remise à niveau au code de la route : 9 h, au théâtre A. Thivrier.
- Aquagym : 11 h 15, à la piscine municipale.
- Intervention de la Chorale de l'école de musique : à la maison Saint-Louis.
- Jeux de société intergénérationnels : 14 h, au théâtre A. Thivrier (sans inscription).

Jeudi 5 octobre
- Atelier bricolage : « Confection d'une boîte à lire » - 9 h, au centre technique municipal.
- Atelier cuisine : Avec les élèves de la section cuisine - 10 h, au lycée G. Vincent.
- Déjeuner intergénérationnel : avec les lycéens de G. Vincent – 12 h, au restaurant pédagogique du lycée.
- Atelier nutrition : « Bien manger pour bien vieillir » - 14 h salle Lafanechère.

Vendredi 6 octobre
- Initiation aux gestes de 1er secours par les pompiers de Commentry - 10 h, au théâtre A. Thivrier.
- Atelier maquillage : 14 h, salle Lafanechère.
- Atelier informatique et multimédia : 15 h, salle Lafanechère.
- Soirée « Sur un air d'accordéon » : 20 h 30, à la Verrière de l'Agora.

CULTURE

Laissez-vous transporter…

Lever de rideau le vendredi 29 septembre à 20 heures à l'Agora, sur la programmation de la saison culturelle de Commentry. Tradition oblige, on ne vous dira rien ! Rien de rien, sauf que…

Sauf qu'une fois n'est pas coutume, cette saison culturelle se caractérise par son éclectisme : expositions, musique, humour, théâtre, il y a en pour toutes les envies, toutes les émotions, et presque pour toutes les semaines. Cette année, on a décidé de vous raconter des histoires. Mais pas n'importe lesquelles… des histoires drôles avec des hommes et des femmes qui mettent en scène la leur, le plus souvent en la caricaturant, des histoires magiques avec des contes pour petits et grands, des histoires buissonnières avec des spectacles aux semelles de vent, des histoires narrées, chantées lues, slamées… On vous dira tout le vendredi 29 septembre, à l'occasion de la soirée d'ouverture. Et pour vous prouver qu'on ne vous raconte pas des histoires, quand on vous dit qu'elle sera vraiment chouette cette nouvelle saison culturelle, elle s'ouvre avec un duo comique de performeurs à la fois humoristes, musiciens et imitateurs, qui ravira votre soirée autant que vos zygomatiques !

La Ville aux Enfants

La Nuit des Lucioles se déroulait chaque année le dernier vendredi d'octobre, le temps d'une soirée au cours de laquelle les plus jeunes profitaient d'un défilé lumineux et de déambulations musicales. La municipalité a décidé de donner un nouveau souffle à cette animation familiale, temps fort de l'Automne. Ainsi est née « la Ville aux Enfants », festival jeune public qui se déroulera le vendredi 20 et le samedi 21 octobre prochains. Repas spécial servi aux restaurants scolaires, spectacles et atelier à l'Agora et à la Pléiade, animation à la piscine, et un concours avec des cadeaux à la clé ! Car « la Ville aux Enfants » est le nom provisoire du festival. C'est aux enfants eux-mêmes que sera confiée la mission de lui trouver un nom. Rigolo, décalé ou poétique… la Ville fait une confiance totale dans l'imagination des enfants ! Le gagnant recevra un bon d'achat de 30 € au Grand Bazar et les deux suivants de 15 €.

HOMMAGE

Jean Landron

En mai dernier, Jean Landron disparaissait à 89 ans. En octobre 2015, la Ville et l'État l'honoraient aux côtés d'une autre figure de la gauche commentryenne, Jean Paupert. Tous deux recevaient le titre d'adjoint au maire honoraire et la médaille d'honneur de la Ville. Jean Landron a effectué trois mandats d'adjoint à Commentry, de 1983 à 2001. Adhérent au parti communiste français (PCF) depuis 1954, intégrant la liste d'union de la gauche aux élections municipales de 1983, il a souvent présidé les séances du conseil municipal en tant que doyen. Il détient aussi le record de célébrations des mariages sur la commune ! Apprécié du personnel communal, Alain Passat, secrétaire de la section locale du PCF, témoigne « *il laisse derrière lui un sillon rectiligne, empreint de loyauté, de pugnacité et d'altruisme* ».

RECRUTEMENT

Recherchons seniors volontaires

Des membres du conseil des seniors de la ville ont été amenés à le quitter pour raisons personnelles. Aussi, l'instance de concertation citoyenne dédiée aux aînés recrute. Pour rappel, le conseil des seniors sert de lien entre le CCAS, les élus et la population. Il s'adresse aux retraités manifestant l'envie de s'investir dans la vie locale et de s'inscrire dans une dynamique participative. Si c'est votre cas et si vous avez 60 ans et plus, que vous habitez la commune de Commentry (résidence principale), candidatez !

Contact : *Adrienne Solignat - 04 70 08 34 63 - adrienne.solignat@ville-commentry.fr*

ON VOUS DIT TOUT SUR ...

Aménagement de bourg de Commentry

Samedi 4 novembre à 10 h 30 au théâtre municipal A. Thivrier, la municipalité vous convie à participer à la 4e réunion d'information « on vous dit tout sur... ». Après le regroupement des bureaux de vote à l'Agora, la future Maison des associations, de la jeunesse et des sports et le bilan de mi-mandat, venez échanger avec vos élus.
Le thème de cette réunion portera sur la présentation du contrat communal d'aménagement de bourg 2017-2019, que la ville a signé avec le Département et le Syndicat départemental d'Énergie.

➡ *Portrait de groupe du conseil des séniors (mars 2016)*

➡ *Partage de la galette des Rois avec le Conseil des jeunes (janvier 2017)*

➡ *Déjeuner au restaurant pédagogique G. Vincent (mars 2017)*

➡ *Remise à niveau du code de la route (mars 2017)*

Sylvia Aucouturier

Adjointe déléguée aux finances, rapporteur général du budget

1. Qu'est-ce qui caractérise le compte administratif 2016 de la ville de Commentry ?

Pour les collectivités, le compte administratif est le bilan comptable de l'exécution du budget : ce qui a réellement été réalisé en dépenses et en recettes. C'est pourquoi il est établi plusieurs mois après la fin de l'année civile concernée. Ce qui caractérise le budget principal de Commentry, c'est d'abord une maîtrise des dépenses de fonctionnement (-6,4 %). Des économies indispensables, dans la mesure où les recettes ont, elles aussi, diminué. La dotation globale de fonctionnement accordée par l'État, a notamment, et de nouveau, été réduite de 320 000 €.

2. Qu'en est-il des investissements ?

Les projets prévus en 2016 ont tous abouti. Les plus importants (Maison des associations, de la jeunesse et des sports, Maison des services et de la solidarité) ont été lancés et seront achevés en 2018. Ainsi, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt en 2016.

3. Qu'en est-il de la capacité d'autofinancement de la commune ?

Pour 2016, ce sont 1,69 M€ d'épargne qui ont été mobilisés. Le fonds de roulement, c'est-à-dire la trésorerie disponible, s'élève à plus de 2,10 M€. Elle représente deux mois d'avance, ce qui laisse une petite marge de manœuvre de prudence.

Chiffres clés

- 14,05 %, c'est le taux d'épargne brut de la commune, avec un seuil d'alerte si inférieur à 10 %
- 6,85 M€, c'est le stock de dette de Commentry
- 3,63 années, c'est notre ratio de désendettement, avec un seuil d'alerte si supérieur à 12 années.

COMMERCE

Une quinzaine inédite !

Pour accompagner la rentrée et vous aider à faire face aux nombreuses dépenses qu'elle implique, l'Union des commerçants et des artisans du territoire (UCACCCN) se mobilise. Aussi, du 11 au 23 septembre, elle organise sa première quinzaine commerciale de rentrée. Son principe est simple : vous bénéficiez d'un chèque-cadeau de 10 € par tranche de 100 € d'achat, à dépenser librement pour compléter vos achats de rentrée.

Opération valable et règlement disponible chez les adhérents de l'UCACCCN.

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.
Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association coup de main // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski / Ville de Commentry - G. Charbonnel - Fotolia - Shutterstock - Adobe Stock - Studio Lorette
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30 - communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

BIENVENUE

MDesign, la spécialiste com

Depuis quelques mois, Murielle a installé sa société MDesign à Commentry. Après des études d'arts et une formation professionnelle en infographie, elle acquiert son expérience en agence de communication et en imprimerie, si bien qu'elle maitrise l'ensemble de la chaîne graphique. Spécialisée en graphisme et conseil, elle assure la réalisation de nombreux supports : logo, charte graphique, affiche, flyer, dépliant, plaquette, magazine, carte de visite, packaging, etc.

MDesign - *07 55 61 00 74 - md@mdesign03.fr - www.mdesign03.fr*

Le Grand Marché

LA DATE A RETENIR

08/09/17

C'est le Grand Marché !

Dernière date pour 2017, dernière occasion pour profiter de l'extension du marché du vendredi matin sur la rue Jean-Jaurès, du Grand Bazar à la rue du Bourbonnais. Après les éditions des 9 juin, 14 juillet et 18 août, celle du vendredi 8 septembre sera donc l'occasion de profiter de nouveaux commerçants non sédentaires et d'animations spécifiques. Surtout, ce sera le moment de faire le plein de vitamines et de bonnes affaires pour bien attaquer la rentrée !

➡ *Magalie, Audrey et Sandra*

1 SEMAINE AVEC LES FILLES DE L'ACCUEIL

8 HEURES

OUVERTURE DE L'ACCUEIL : Audrey, Magalie et Sandra se succèdent derrière la banque d'accueil de la mairie, en binôme tous les jours, et toujours avec le sourire !

10 HEURES

STANDARD : Le téléphone sonne et ne cessera pas de sonner jusqu'au soir. Avec pas moins de 13 317 appels téléphoniques traités en un an, on frôle parfois la confusion avec le service des pages jaunes : des demandes de numéro pour un professionnel de santé, EDF ou encore une bonne copine commentryenne perdue de vue ! Le plus souvent, il s'agit tout de même d'aiguiller les usagers vers les services municipaux, à même de répondre à leur requête. Il s'agit essentiellement des services généraux à la population et des services techniques.*

14 HEURES

ACCUEIL PHYSIQUE : 11 706 personnes auront passé les portes de l'Hôtel de Ville en une année. Dans la mesure du possible, les hôtesses d'accueil apportent une réponse immédiate à leur demande. À l'instar du téléphone, certains excès sont constatés et peuvent prêter à sourire, voire mériteraient l'édition d'un recueil : « Est-ce que vous pouvez venir régler mon poste de télévision ? » ; « J'ai des nuisibles dans mon grenier, vous pouvez m'envoyer quelqu'un ? » ; « Est-ce que le pigeon est carnivore car j'en ai plein chez moi ? ».*

15 HEURES 30

Une fois même, un usager s'installe confortablement dans l'un des fauteuils situé face à la banque d'accueil. Là, il s'endort pour une sieste de quasiment une heure !

16 HEURES 30

SOUTIEN TECHNIQUE : Audrey et Sandra aident au quotidien les commentryens dans leurs démarches de permis de construire, renseignements cadastraux, etc. mais aussi les commerçants et artisans pour la démarche de mise aux normes d'accessibilités PMR (personnes à mobilité réduite).

17 HEURES 30

RIDEAU : Pour les retardataires, les appels basculent sur le répondeur, relayant les horaires d'ouverture de la mairie : Le lundi : de 8h à 12h (permanence état civil) ; du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; Le samedi : de 8h à 12h.

**Sur la période du 28/07/16 au 19/07/17*

SPORT

Une ville en forme

D'aussi loin que remontent les archives municipales, on trouve trace d'une activité sportive intense à Commentry. Aujourd'hui, notre commune compte 22 associations sportives et 9 associations sports loisirs. Elles bénéficient du soutien de la municipalité, qui leur apporte une assistance financière et matérielle et qui met aussi à leur disposition des infrastructures. Aux premiers rangs de celles-ci, se place la réhabilitation de l'ancienne piscine en Maison des associations, de la jeunesse et des sports, d'ici fin 2018. Sans attendre jusque-là, le samedi 9 septembre prochain, se tiendra la 2e édition de la fête du Sport. L'occasion de célébrer les pratiques et les sportifs. L'occasion de se rappeler que l'essentiel est de participer. L'occasion de citer le célèbre basketteur américain Mickaël Jordan « *Il faut se fixer des buts avant de pouvoir les atteindre* ».

EVENEMENT

Sport en fête **à Commentry !**

Le samedi 9 septembre, de 14 heures à 19 heures, le stade municipal de Commentry accueille la seconde édition de « Sport en fête ». En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulera de 16 à 19 heures, au tennis couvert.

De nombreuses associations de la ville, notamment sportives, se mobilisent pour proposer cette animation familiale, présenter leurs activités autour de démonstrations, d'ateliers d'initiation ou encore de stands d'information. Pour l'occasion, le club house de tennis se transformera en salle d'arts martiaux avec boxe thaï, self défense, aïkido, judo, Ki shin tai jutsu, mais aussi des démonstrations de gymnastique. Pour se tester à la petite balle jaune, direction les courts de tennis extérieurs. Les clubs sportifs présents accueilleront le public sur et autour du stade, avec des ateliers et des parcours d'initiation. Cette année, l'Association familiale se joint à l'USPC Athlétisme pour réaliser un jeu sur les calculs métriques et de temps autour de l'athlétisme, avec de nombreux lots à gagner. Les services de la Ville de Commentry seront bien sûr de la partie. Le service jeunesse présentera ses activités et ses dispositifs (coup de pouce vacances, PIJ, animations jeunesse). Il distribuera aux jeunes leur passeport Loisirs 2017-2018 (munis au préalable d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité) ou encore leur chéquier fournitures scolaires (réservé aux collégiens commentryens munis d'un certificat de scolarité). La Pléiade proposera un espace lecture et des jeux de société, en partenariat avec les animateurs du PIJ. La Piscine sera aussi représentée pour renseigner le public sur les activités et les modalités d'inscription. Une buvette sur place vous permettra d'étancher la soif des sportifs en herbe ou confirmés !

Avec la participation de : CAP 03, Karaté club, AS Judo, Aikido club, USPC athlétisme, l'Escalade, Commentry cycliste, USPC tennis, ASFC rugby, Basket étoile Commentryen, l'Esperance, l'Académie des Combrailles, Mets tes baskets, Commentry football club, Commentry Néris Natation, la Shaker compagnie, Commentry Pétanque, l'Association familiale de Commentry, les services de la Ville.

Quel meilleur moment que la fête du Sport pour célébrer les meilleurs sportifs ! Aussi, la cérémonie qui leur est dédiée et qui se tenait habituellement à la mi-décembre, aura lieu à 18h30, au stade I. Thivrier. Le déroulé, lui, reste inchangé. Après avoir dressé le palmarès des athlètes commentryens qui se sont illustrés dans leur club respectif, le trophée de la Cité et le challenge André Péronnin seront remis. Une soirée riche en émotions, placée sous l'égide de l'Office des sports et de la Ville.

➡ *Christophe Cabassut, adjoint délégué à la vie associative, aux sports et à l'événementiel*

PAROLES D'ÉLUS…

L'actualité sportive à Commentry a été marquée cette année, par la fusion des deux clubs de foot. En cumulant leurs forces, ils feront mieux face aux contraintes de fonctionnement qui pesaient sur eux ces dernières années. Ils pérennisent ainsi la place du football dans l'histoire sportive de la ville. Plusieurs associations ont vu une progression de leurs effectifs, parmi lesquelles l'escalade, l'ASFC Rugby qui développe une section féminine (équipes cadette et seniors), l'athlétisme qui a atteint son record avec + 30 % de licenciés. La fête du sport, en offrant une vitrine aux clubs, contribue à promouvoir les pratiques sportives dans la commune et à faire connaître les installations. C'est pourquoi je me réjouis de la tenue de cette deuxième édition et je souhaite qu'elle s'inscrive dans le temps.

LE BENJAMIN

Bienvenue au Commentry football club !

Quelques mois après la fusion des clubs de l'USPC Football et du COAC, Lilian Belin (2e à droite) et Jocelyn Aucouturier (2e à gauche), du conseil des jeunes de Commentry, ont pu s'entretenir avec Dominique Silva (à gauche) et Geoffrey Garcia (à droite), respectivement président et secrétaire du Commentry Football Club (CFC). Les deux dirigeants se sont prêtés au jeu du portrait chinois.

• Si le CFC était un animal ?
Un lion car c'est une équipe fonceuse et on veut que le club avance.

• Si le CFC était une qualité ?
La convivialité. C'est le but de cette équipe, que tout le monde se retrouve.

• Si le CFC était une devise ?
« L'union fait la force », en rapport avec l'union du COAC et de l'USPC.

• Si le CFC était un bonbon ?
Un gros paquet de bonbons mélangés, qui rappellerait la mixité des équipes.

• Si le CFC était un chiffre ?
2017, l'année de la création.

• Si le CFC était un bruit ?
Le clapping* des supporters
(*applaudissement collectif)

LA DOYENNE

L'Espérance de Commentry fête ses 130 ans

L'Espérance nait en 1887, du désir de quelques jeunes Commentryens à concilier capacités sportives et convivialité. Elle regroupe alors de l'athlétisme, du tir, de l'escrime, de la gymnastique et de la fanfare. La gymnastique conserve le nom d'Espérance et obtient en 1922 son affiliation à la Fédération Française. Essentiellement masculine au départ, il faut attendre 1970 pour que la section féminine devienne majoritaire. Aujourd'hui, l'Espérance compte une centaine de membres qu'elle accueille dès 3 ans. A 130 ans, elle est aussi la plus ancienne association sportive commentryenne.

Soirée-anniversaire le 21 octobre

Le comité de direction de l'Espérance ne pouvait pas passer à côté ! Alors, le samedi 21 octobre se tiendra un dîner spectacle à l'Agora. Si les adhérents actuels sont bien sûr conviés, les anciens gymnastes, entraîneurs, parents, proches, partenaires, bref… tous ceux qui ont partagé un temps la vie de l'association le sont aussi.
Renseignements et réservation : 04 70 64 53 70

PORTRAIT

André Péronnin (1921-2011)

➡ *Le rugbyman Yves Bonnaric par André Péronnin*

Il aura voué sa vie au sport. Et non content de le pratiquer, il s'y est illustré : Gymnaste, footballeur, coureur, basketteur, champion d'Allier en gymnastique, trois fois champion d'Auvergne le même jour au javelot, triple saut et saut à la perche ! En 1961, il fonde l'Office des sports, si bien qu'un trophée à son nom est remis chaque année, dans le cadre de la cérémonie des meilleurs sportifs de la ville. Multi-distingué, honoré et reconnu pour ses qualités et son engagement par les fédérations et les ministères, il a dirigé les clubs d'athlétisme et de gymnastique de Commentry. L'athlète à la forme insolente, aussi modeste que ses exploits furent grands, cultivait de multiples talents. Bien connu en ville, celui qu'on appelait « Dédé Péronnin », aura été l'un des correspondants locaux du quotidien La Montagne, aux côtés de Gérard Faucon, pendant plus de 50 ans, et aussi un sacré « croqueur » avec ses nombreuses caricatures !

INFRASTRUCTURES

A chaque pratique, son espace

Au-delà de la piscine municipale, dont nous n'avons pas manqué de faire l'éloge dans le numéro estival du magazine, Commentry compte de nombreuses installations sportives. La Ville les met à disposition des clubs pour leurs entrainements, matchs et compétitions. Chaussez vos baskets, prêts, partons faire un tour de piste de ces infrastructures…

- **Au parc Omnisports**, boulevard du Général de Gaulle :
  - Un stade synthétique : nouvelle génération aux normes pour le football et le rugby avec éclairage, vestiaires, bureau, infirmerie, buvette et douches collectives ;
  - Un gymnase : 800 m² (basket, handball, tennis, tennis de table, volley, badminton, gymnastique, Tai Shi Shuan, gym d'entretien), vestiaires, douches et bureaux ;
  - Un dojo : 300 m² avec tatamis de 225 m² pour aïkido, judo, karaté, vestiaires, bureau, infirmerie, local de rangement.
- **Gymnase Jean Pellez**, rue Jean Pellez : une salle de 1 200 m² (basket, hand-ball, tennis, volley, gymnastique), 1 salle aménagée à l'étage pour la gymnastique (320 m²) avec divers agrès, tribune avec gradins, structures d'escalade (200 m² de surface de grimpe), vestiaires, douches.

Avenue du Président Allende : 1 terrain homologué (100 x 66 m) football et rugby avec éclairage, 1 piste cycliste (445 m), 1 piste d'athlétisme (400 m), 1 piste de vitesse (130 m), sautoir en longueur et perche, cage de lancer de poids, tribune, vestiaires, douches, bureau, infirmerie, local de rangement.

- **Tennis (club house)**, allée Léo Lagrange - Avenue du Président Allende : 2 terrains découverts avec revêtement tout temps, 1 terrain couvert avec club house.
- **Stade Raymond Charbonnier**, rue de la Grange : un terrain de football, éclairage pour entraînement, bloc buvette, vestiaires.
- **Terrain de boules lyonnaises & pétanque**, Place du Champ de Foire : 4 jeux de boules fermés et nombreux jeux ombragés, éclairage, 1 abri (rangement et buvette).

Après avoir nagé tout l'été, vous voilà fort dépourvus, quand la rentrée fut venue ! Et bien rassurez-vous, la Piscine municipale vous accueille encore et toujours. Horaires, tarifs et programmes d'animations disponibles à l'accueil de la mairie ou sur www.commentry.fr.

CHAMP DE FOIRE

Dans la continuité de ceux réalisés l'an dernier rue Paul Fabre, il s'agit de poser une conduite d'eau industrielle de Bazergues et une conduite d'eau potable, en tranchée commune, le long du Champ de Foire (du carrefour Barbusse/ Champ de Foire/Lingot au restaurant d'entreprise d'Adisséo). Jusqu'à fin octobre, la circulation sera donc perturbée, surtout au moment des interventions au niveau du carrefour. Pris en charge par l'entreprise Alzin, ces travaux faciliteront la maîtrise de la qualité d'eau industrielle distribuée sur la Z.I. de la Brande. Enfin, cette procédure de dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement fait partie de la vente d'une partie des rues Marcel Lingot et Bellevue à Adisséo (délibération du conseil municipal du 6 avril 2016).

CITE TAFFANEL / CLOS DU BOIS DES FORGES

Des travaux visent à traiter les problèmes d'infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement et réhabiliter les branchements d'eau potable sur le secteur de la Cité Taffanel et de la Résidence du Clos du Bois des Forges. Ils s'inscrivent en continuité de ceux réalisés récemment par les autres concessionnaires (GrDF et ENEDIS), seront assurés par les entreprises Alzin et Subterra et devraient s'achever fin novembre.

LES GANNES

Du 9 au 20 octobre, l'entreprise Aqbus, spécialisée en travaux subaquatiques et acrobatiques, va intervenir en vue de résoudre les problèmes de suintements visibles en partie aval du barrage, et en profitera pour effectuer des tâches de maintenance. Pendant ces travaux, la station sera mise à l'arrêt. Le Sivom de la Région minière alimentera donc le réseau d'eau potable, par l'intermédiaire de l'interconnexion au réservoir de Chaumier.

AMÉNAGEMENT DE BOURG

➡ *Place du Vieux Bourg*

Place du Vieux Bourg

Les travaux au niveau du carrefour et de la place du Vieux Bourg se poursuivent. Après l'enfouissement des réseaux et la reprise de l'éclairage public par le Syndicat de l'énergie de l'Allier, les travaux d'aménagement vont s'étaler sur plusieurs mois. Pendant cette période, pour préserver la sécurité de tous, la circulation est perturbée et se fait en alternance.

Voie verte

Cet automne, une voie verte entre la rue Lavoisier et la rue du Bois sera aménagée. Dans la continuité de ce qui a été créé sur l'îlot du 4-Septembre, elle sera éclairée par détection de présence avec une surface en béton balayé.

Vous voulez en savoir plus sur ces projets ? Participez à la réunion publique « On vous dit tout... l'aménagement du bourg de Commentry » qui aura lieu le samedi 4 novembre prochain à 10 h 30, au théâtre municipal C. Thivrier.

TRAVAUX DANS LES ECOLES

L'été est la période idéale pour réaliser les gros travaux dans les établissements scolaires. C'est ainsi qu'à l'école E. Busseron, deux salles de classes ont été entièrement rénovées et remises aux normes actuelles, tandis qu'à Pourcheroux, deux salles de classes ont bénéficié d'un bon coup de frais, à coups de pinceaux. Les salles 7 et 8 de l'école maternelle du Vieux Bourg ont, elles aussi, profité d'attentions en matière d'isolation acoustique et de mise aux normes de l'éclairage. Toujours au Vieux Bourg, des sanitaires destinés aux personnes à mobilité réduite viennent d'être aménagés. Le sol du couloir de l'école du Bourbonnais a été remplacé. Enfin, l'école du Bois bénéficiera, d'ici la fin de l'année, de travaux de reprise de sol dans la salle d'activité.

CENTRE VILLE

Rue de la République

Les travaux de démolition , attribués à l'entreprise Collinet, des bâtiments de l'ancienne école et de deux maisons, situées rue de la République, sont en cours. La première phase relative au désamiantage des locaux a été réalisée pendant l'été, la déconstruction se poursuivra, elle, durant l'automne. Courant 2018, en lieu et place des deux maisons, un passage piéton verra le jour entre la rue de la République et la rue de la Paix.

➡ *Rue de la République*

➡ *Foyer des anciens*

Foyer des anciens

Le foyer des anciens fait l'objet d'importants travaux de rénovation thermique. Durant l'été, un système de ventilation mécanique du bâtiment a été installé. Par la suite, l'ensemble des menuiseries sera remplacé et les façades seront traitées avec une isolation thermique extérieure. D'un montant total de 104 366 €TTC, subventionnés par l'État (26 091 €) et le Département (31 309 €), ces travaux permettront à terme de réaliser une économie d'énergie de plus de 35 %. Ils devraient être achevés à la fin de l'automne et sont assurés par les entreprises Auriche (menuiseries alu), Vezzozi (isolation thermique et peintures) et Balko (ventilation).

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 28 juin 2017

Tarification des services publics communaux : école de musique et piscine

Le conseil municipal a donné son accord sur les propositions suivantes : pour l'école municipale de musique, les tarifs restent inchangés avec un tarif com'com' (périmètre agrandi à la zone de Commentry Montmarault Néris Communauté, grâce au fonds de concours de la com'com') et un tarif pour les extérieurs. Pour la piscine municipale, un tarif « entrée gratuite » a été créé. Il permettra de valoriser la piscine et inciter la pratique de la natation, en privilégiant la remise d'entrées gratuites, à l'occasion de manifestations identifiées et répertoriées.

Vente d'un bâtiment industriel

Depuis 2006, la Société Eloysienne de Montage Electronique (SEME) louait un bâtiment de 1 680 m² situé au carrefour de la rue du Progrès et de la rue de l'Embarcadère. En avril 2017, son gérant manifestait son souhait d'acquérir ce bâtiment, ainsi que 242 m² supplémentaires (loués à l'entreprise CPL jusqu'au 31/07/17), soit 1 922 m² au total. Le conseil municipal a accepté de céder l'ensemble à la SEME au montant de 240 000 €TTC, conformément à la proposition faite par le gérant et après avis du service des Domaines.

Personnel communal

Les frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents des collectivités locales sont régis par décret, mais c'est au conseil municipal qu'il revient d'en fixer certaines modalités de remboursements et de moduler le montant des indemnisations. Par ailleurs, le tableau des effectifs a été mis à jour, afin de permettre la nomination d'agents pour promotion interne et aussi ajuster les postes aux besoins des services.

Évaluation des risques psychosociaux - Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation
Conformément à la réglementation et répondant à une demande des représentants du personnel, la ville a décidé de s'engager dans une démarche de prévention des risques psychosociaux, au travers de leur évaluation et de leur prévention. Cette évaluation est confiée à un cabinet extérieur (H2O à Clermont-Fd) pour un montant total de 18 438 €TTC, assorti d'un prédiagnostic, d'une évaluation et de propositions d'actions concrètes pour 2018. Une aide financière, dont le plafond est fixé à 15 000 €, sera déposée auprès du Fonds national de prévention (FNP).

Urbanisme
Parcelle non bâtie BD 252, rue Denis Papin : Suite aux travaux de démolition du bâtiment situé au 15B rue Denis Papin, le voisin a sollicité la commune pour acquérir la parcelle BD 252. Après estimation du service des Domaines, la parcelle de 199 m² est cédée au prix de 2 000 € aux époux Venuat.

Parcelles bâties et non bâties, rue des Tuileries : Mme Finet a proposé à la commune l'acquisition de son terrain BH 62 et 63 de 706 m², situé à l'arrière de l'école de Bourbonnais, au montant de 5 000 €, auxquels s'ajoutent les frais notariés (680 €) et diagnostic amiante (315 €). Le conseil municipal a donné son accord dans la mesure où il est envisagé de démolir le bâti (BH 62) afin de permettre un nouvel accès à l'école.

Marchés publics - Choix de l'attributaire de l'aménagement de la place du Vieux Bourg
Dans le cadre de la réalisation des travaux au quartier du Vieux Bourg, une procédure adaptée a été lancée. Après analyse des offres et application des critères de pondération, cités dans le règlement de consultation, ce sont les entreprises suivantes qui ont été retenues : Alzin pour le lot « Voirie » au montant de 520 362,75 €HT et le lot « Démolition » au montant de 9 000 €HT, et MCRM pour le lot « Fontaine » au montant de 36 434 €HT, ces entreprises étant les moins disantes.

Sécurité - Vidéo-protection
Le conseil municipal adopte le principe de vidéo-protection des abords de la gare, avec l'installation de deux caméras au parking et une autre, avenue Marx Dormoy. Le système de vidéo-protection du centre-ville sera également étendu aux giratoires Malraux et Jaurès et au carrefour Rousseau/Thivrier. Au préalable, des demandes d'autorisation seront déposées auprès des services de l'État. Le maire sollicitera des subventions pour la mise en œuvre de ces équipements auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, et de la Région pour les abords de la gare.

Acquisition d'un test psychométrique pour le Rased de Commentry
Une psychologue scolaire intervient sur le Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) de Commentry, qui concerne les communes de Chamblet, Commentry, Lavault Sainte-Anne, Malicorne, Montluçon et Saint-Angel. Dans le cadre de son travail, elle utilise des tests psychométriques pour évaluer l'efficience intellectuelle des enfants. Mis à jour tous les dix ans, celui qu'elle utilise est aujourd'hui obsolète. Son remplacement est à la charge des collectivités du Rased. Un plan de financement prévisionnel a été établi au prorata des effectifs de son secteur d'intervention. Ainsi, sur un montant de 1 441,20 €TTC, la participation de la commune s'élève à 707,20 €.

Jeunesse - Passeports loisirs 2017-2018
Pour favoriser et développer l'accès aux loisirs chez les jeunes, la ville attribue depuis plusieurs années des chéquiers « Passeport Loisirs ». D'une valeur de 30 €, il s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans des communes de Commentry, Malicorne, Hyds et Colombier. Fort de son succès (228 chéquiers retirés au 09/05/17), le conseil municipal décide de reconduire cette action en éditant 350 passeports valables du 01/10/17 au 30/09/18. Toutes les conventions avec les partenaires seront reconduites.

Modification des rythmes scolaires dans les écoles de Commentry
Suite aux séances extraordinaires des cinq conseils d'école de Commentry convoqués le 12 juin dernier, ils ont majoritairement répondu favorablement à la question « Êtes-vous d'accord pour supprimer les TAP et répartir les 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dès la rentrée 2017 ? ». Le conseil municipal a donné son accord à ces propositions.

Subvention exceptionnelle - Financement d'un monument en hommage aux soldats bourbonnais morts pour la France lors du conflit en Indochine
Répondant favorablement à l'appel à la solidarité lancé par l'Association départementale des amis du peuple indochinois et du souvenir d'Indochine, le conseil municipal a décidé de soutenir financièrement l'installation d'une stèle hommage à Noyant d'Allier, à hauteur de 150 €. Le département de l'Allier compte 76 militaires morts dans le conflit en Indochine, dont cinq commentryens.

Demande de subventions - Réalisation d'un terrain multisports et d'un skatepark
En 2018, une Maison des associations, de la jeunesse et des sports verra le jour sur le site de l'ancienne piscine. Elle accueillera le service jeunesse et sports, le PIJ et des espaces d'animation. En plus des équipements couverts, il est aussi prévu de construire un terrain multiports et un skatepark en accès libre. Le plan de financement des aménagements extérieurs s'élève à 167 894 €HT, pour lequel des demandes de subventions ont déjà été déposées par délibération du 5 avril 2017, à hauteur de 50 %. Il se trouve que la Caisse d'allocations familiales (CAF) peut elle aussi apporter son concours au projet, à hauteur de 30 %. Le conseil municipal a donc autorisé le maire à solliciter cette subvention auprès de la CAF.

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 4 octobre à 20h30, salle du conseil municipal, Hôtel de Ville.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Aide aux acteurs **de proximité**

Réuni en séance le 4 juillet dernier, le conseil communautaire de Commentry Montmarault Néris a validé sa participation au dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.

La communauté de communes a choisi d'approuver le programme en faveur de l'économie de proximité. Elle va donc conventionner avec la Région pour ouvrir le dispositif. Les entreprises concernées sont celles ayant fait le choix de réaliser des investissements de rénovation de vitrines (mises en accessibilité du local, façades, éclairage, enseigne, décoration, aménagement intérieur, frais de maîtrise d'œuvre) ou des équipements destinés à assurer la sécurité du local, des économies d'énergie, et/ou des investissements matériels (matériel forain d'étal, véhicules utilitaires, équipements numériques). L'aide régionale représente 20 % des dépenses éligibles avec un plafond fixé à 10 000 €, à laquelle s'ajoute un cofinancement de la communauté de communes d'au minimum 10 % des dépenses éligibles. Chaque entreprise concernée et intéressée doit retirer son dossier de demande d'aide auprès de sa chambre consulaire, sur laquelle elle pourra s'appuyer pour l'accompagner dans le montage. La communauté de communes interviendra, elle, en tant que relais d'information et prescripteur.

JEUNESSE

Un service qui s'adapte **aux nouveaux rythmes scolaires !**

A partir de la rentrée 2017, l'accueil de loisirs intercommunal « Les Galibots » modifie ses formules d'accueil pour répondre aux besoins de garde des familles et animer les mercredis des enfants.

En période scolaire, les enfants sont accueillis tous les mercredis :
- soit le matin sans repas, de 9 h à 12h
- soit le matin avec repas, de 9 h à 13 h 30
- soit l'après-midi avec repas de 11 h 30 à 17 h 30
- soit l'après-midi sans repas de 13 h 30 à 17 h 30
- soit en journée complète de 9 h à 17 h 30

Un accueil, matin et soir, est également proposé de 7 h 30 à 9h et de 17 h 30 à 18 h.

En période de vacances scolaires (hors Hiver), « Les Galibots » sont également ouverts. Une équipe pédagogique diplômée propose une palette d'animations variées aux enfants de 4 à 14 ans (accueil des enfants de 3 ans scolarisés dans la limite des places disponibles). Au programme : des activités manuelles et d'expression, des ateliers sportifs, des grands jeux, des sorties extérieures, des stages avec intervenants ou encore des mini camps d'été !

Renseignements et inscriptions : *04 70 09 38 17*
lesgalibots@orange.fr
Permanence en période scolaire les mercredis de 7 h 30 à 18h.

Commentry pour tous

- Encore !
Par une délibération présentée lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire propose à nouveau la mise en place de vidéo-protection. Nous lui avons opposé quelques rapports dénonçant un procédé coûteux à l'efficacité très relative, qui plus est dans une ville de la taille de Commentry. Il a répondu qu'il n'en avait « rien à cirer » de nos rapports. Seule la presse a, semble-t-il, été surprise par sa réaction, l'opposition est habituée…
La délibération suivante, quant à elle traitait…« d'extension de vidéo-protection » !
C'est au total 55 316 € d'argent public dépensés en une séance. Jusqu'où ira la marotte de Monsieur le Maire ? Pour plaisanter, nous lui avons suggéré de placer une caméra dans le futur skatepark destiné aux enfants… Très sérieusement, il nous a répondu qu'il l'envisageait.

- Arrêt précipité des TAP sur fond d'économies sur le dos des enfants.
L'avenir et la réussite scolaire de nos enfants ne mériteraient-ils pas que l'on s'accorde une année de réflexion pour penser l'organisation du temps scolaire, en donnant la priorité au seul intérêt des enfants qui est souvent la variable d'ajustement de ce type de décisions ? La majorité municipale a saisi l'opportunité offerte par le nouveau gouvernement en se réfugiant lâchement derrière la décision des conseils d'écoles pour mettre fin à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours 1/2 dès septembre. Or, des études montrent que le matin est plus propice aux apprentissages. Le bilan de la semaine de 4 jours 1/2 reste, malgré les améliorations toujours nécessaires, positif. À l'avenir, les enfants dont les parents travaillent seront levés aussi le mercredi matin et placés en garderie, ce qui occasionnera encore des frais supplémentaires pour les familles.

- La dérive.
Les marchés de travaux publics sont très largement toujours octroyés à la même entreprise. Même si celle-ci donne pleinement satisfaction, cela ne justifie en rien de la placer en situation de quasi monopole. Nous avons déjà été alertés par des entreprises du bassin qui nous disent avoir la certitude de ne jamais être retenues et ne souhaitent donc plus répondre aux appels d'offres de notre commune. Dès lors, la pertinence de la procédure d'appels d'offres se trouve faussée.

- Hommage.
Nous terminerons cette tribune par une pensée émue pour notre camarade Jean Landron qui nous a quittés. Nous nous associons à la peine de sa famille et nous mesurons l'héritage que Jean nous laisse. Nous ne manquerons pas de lui rendre hommage prochainement.

Commentry de toutes nos forces !

Avant l'été, nous vous avons adressé notre bilan de mi-mandat. Nous en avons discuté avec vous lors de la rencontre « on vous dit tout sur… » et lors des rendez-vous « au cœur du marché ».

Dans le quotidien local, lorsque les journalistes ont demandé à notre maire de s'autoévaluer et se noter, sincèrement, il a répondu « la moyenne ». Ce qui est conforme à la réalité, puisque plus de la moitié de nos promesses de campagne ont d'ores-et-déjà été tenues. Peut-être avez-vous remarqué, dans le même article, que le chef de file de l'opposition, à la même question « Quelle note donnez-vous au bilan de mi-mandat ? », a répondu « La note ne serait pas bien haute ».

S'il fallait faire le bilan de mi-mandat de l'opposition, tout serait dit là. Tant cette réponse reflète parfaitement son état d'esprit. Nous avons déjà eu l'occasion de partager avec vous notre nostalgie d'une époque où nous pouvions travailler intelligemment, au service de la commune, avec des élus d'opposition participatifs, constructifs et animés par le bon sens. Si nous insistons, c'est que vraiment depuis trois ans, nous avons en face de nous des élus qui ne savent que critiquer, dont les prises de position ne sont inspirées que par une idéologie de gauche extrême, au mépris du pragmatisme et des réalités.

Des exemples ? Le dernier conseil municipal en a encore livré : pour l'opposition, tous les services devraient être assurés en interne par des agents municipaux et jamais confiés à des prestataires. Illustration avec l'assainissement : alors que les études démontrent l'intérêt d'un marché public plutôt que l'achat d'un camion hydrocureur de 280 000 €, l'opposition s'arc-boute. La gendarmerie prouve que plus de seize enquêtes ont avancé ou abouti grâce aux caméras de vidéo protection ; l'opposition affirme par principe, que cela ne sert à rien et nourrit un climat anxiogène à Commentry. Ce qui est anxiogène, n'est-ce pas plutôt la peur d'être cambriolé, agressé, de constater des actes de vandalisme ? Dernier exemple, alors que les cinq conseils d'école composés d'enseignants, de parents d'élèves, ont tous voté pour le retour à la semaine de quatre jours, là encore l'opposition refuse de se rallier au choix démocratique de ceux qui sont évidemment les mieux placés, pour décider de ce qui est bon pour les enfants.

À mi-mandat, l'opposition mérite d'excellentes notes : critiques systématiques : 20/20 ; posture politicienne : 20/20 ; déni de bons sens : 20/20.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Du 5 septembre au 7 octobre

L'esprit de l'œil

A l'espace culturel la Pléiade, exposition de portraits par Denis Poughon. La technique du croquis apporte de l'énergie et de la vitalité aux portraits des animaux de l'artiste. Le 9 septembre, de 14 h à 17 h, l'artiste tiendra un atelier, pensez à réserver car les places sont limitées !

☛ Renseignements :
Espace culturel la Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Vendredi 8 septembre

Concours de pétanque

Place du Champ de Foire, à partir de 19 h, concours départemental de pétanque en semi-nocturne et en doublette. Réservé aux licenciés.

☛ Renseignements :
http://www.blogpetanque.com/commentrypetanque

Samedi 9 septembre

Sport en Fête

Seconde édition de la fête du sport, au stade municipal I. Thivrier. De 14 h à 19 h, venez découvrir les nombreuses associations sportives commentryennes : démonstrations, atelier d'initiation et stands d'information. Entrée gratuite. Repli au tennis couvert de 16h à 19h, en cas de mauvais temps.

☛ Renseignements : Service des sports - 04 70 02 29 60
www.commentry.fr

15 et 16 septembre

Journées du Patrimoine

Vendredi 15 à 17 h 00 : conférence « Rendez-vous chez George Sand » à la Pléiade. Samedi 16 de 10 h 00 à 12 h 00 : balade à énigmes avec George Sand, départ place du 14-Juillet.

☛ Renseignements :
Espace culturel la Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Dimanche 17 septembre

Brocante

Au clos des Acacias, de 7 h à 19 h, brocante vide-grenier organisée par l'Amicale du Clos des Acacias.

☛ Renseignements :
06 43 64 51 97 - 04 70 64 60 21

Dimanche 17 septembre

La Transcommentryenne

Au départ du stade Raymond Charbonnier, des randonnées pédestres, VTT et équestres ouvertes à tous vous attendent, avec les premiers départs dès 8h.

☛ Renseignements :
06 09 13 71 44 - cap.03@sfr.fr
www.cap03.fr

Vendredi 22 septembre

Lecture à deux voix

A l'espace culturel la Pléiade à 18 h, Carole Thibaut, comédienne et directrice du Théâtre des ilets et Valérie Schwarcz, comédienne, offrent leurs voix aux œuvres de Nelly Arcan et Griselidis Real, qui traite de la prostitution et sa place dans la société.

☛ Renseignements :
La Pléiade - 04 70 64 40 60

Samedi 23 septembre

Bam Hatson

Après une cinquantaine de concerts en deux ans, Bam Hatson présente son album « *Bet on you* » au théâtre municipal à 20 h 30. C'est dans un esprit folk, sans artifice et guitare en main, que l'artiste partage ses ondes positives, dans la veine de Cat Stevens ou d'Adam Cohen. Entrée gratuite. Entrée : 5€.

☛ Renseignements : l'Agora
04 70 64 49 09

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Samedi 23 septembre

Festicomcom

Portes ouvertes au RAM « 3 Pommes » et aux Galibots de 10 h à 12 h. Fête aux Galibots de 14 h à 17 h 30 avec de nombreuses animations. Entrée libre. Organisée par les services de la communauté de communes.

☛ Renseignements :
Commentry Montmarault Néris Communauté - 04 70 09 70 20 - 3cn@wanadoo.fr

Vendredi 29 septembre

Classe !

Ouverture de la Saison culturelle à l'Agora à 20 h, avec l'association explosive et inédite en France, de deux performeurs, humoristes, musiciens et imitateurs : Cécile Giroud et Yann Stotz. Entrée : 5€.

☛ Renseignements : l'Agora
04 70 64 49 09

Vendredi 6 octobre

Sur un air d'accordéon

Dans le cadre de la Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées), et sur proposition du conseil des seniors de la ville, RDV à 20 h 30 à la Verrière de l'Agora pour une soirée festive, sur un air d'accordéon ! Entrée : 5€

☛ Renseignements :
L'Agora - 04 70 64 49 09

Samedi 14 octobre

Musique de la brigade de sapeurs pompiers de Paris

Salle de l'Agora, à 20 h 30, la soixantaine de musiciens de la brigade, recrutée dans les meilleures écoles de musique de France, donne un concert en faveur des pupilles des pompiers, dans un registre éclectique : protocolaire et cérémonial, transcription d'œuvres classiques, œuvres modernes, musiques de films, jazz, variété… Entrée : 10€.

☛ Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09

Du 10 octobre au 10 novembre

Bain d'arbres

Exposition de peintures de Jacqueline Gavelle sur la nature et les arbres. « *J'ai une vénération pour la nature et les arbres. (…) Respirer les odeurs, fermer les yeux et écouter le silence. Prendre un bain d'arbres, comme disent les Japonais.* » Le 21 septembre, de 14 h à 17 h, atelier «*chacun son arbre*». Attention, places limitées, réservation obligatoire.

☛ Renseignements :
Espace culturel la Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Vendredi 20 et samedi 21 octobre

La Ville aux Enfants

Première édition pour ce festival jeune public, avec plusieurs temps forts : un repas spécial dans les restaurants scolaires, des spectacles à la Pléiade et à l'Agora, un atelier à la Pléiade pour les 6-11 ans et une animation à la Piscine. Organisé par l'OMPAC et la Ville.

☛ Renseignements :
www.commentry.fr

Mardi 31 octobre

Don du sang

L'Agora accueille la traditionnelle collecte de don du sang de l'EFS, de 15 h à 19 h, orchestrée par la bienveillante association pour le don du sang bénévole de Commentry.

☛ Renseignements :
Thierry Perret - 06 71 95 63 50

Samedi 4 novembre

Réunion publique « Aménagement de bourg »

On vous dit tout sur… le contrat communal d'aménagement de bourg de Commentry, au théâtre municipal, de 10 h 30 à 12 h, en présence des élus.

☛ Renseignements :
Mairie - 04 70 64 33 30
www.commentry.fr

* hors vacances scolaires

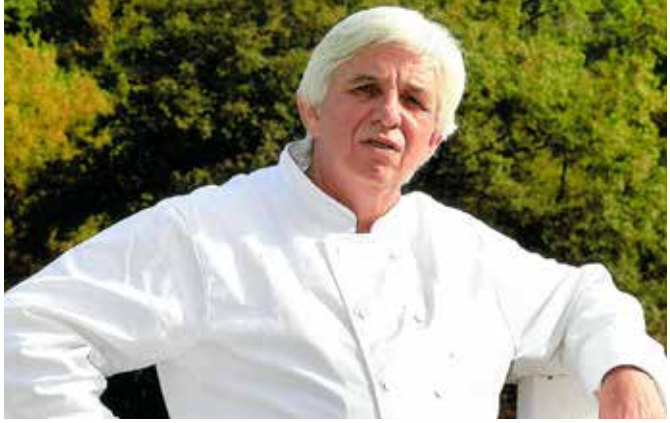

Michel Rubod
la disparition d'une étoile

Seul chef étoilé du bassin montluçonnais, il avait tenu un restaurant célèbre à Commentry, au 47 rue Jean-Jacques Rousseau, de 1988 à 2005. Celui qui se décrivait comme « *un bon cuistot mais mauvais gestionnaire* » était né à Montluçon en 1951 et s'est éteint début juin à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie.

A 15 ans, Michel Rubod est admis à l'école hôtelière de Saint-Amand-Montrond. Après avoir fait ses armes chez Fernand Point (à Vienne), Michel Guérard (à Paris) ou encore Jacqueline Fénix (à Neuilly), Michel Rubod avait conservé son étoile au Guide Michelin lors de son arrivée dans le Bourbonnais avant de la perdre en 1992, pour la reconquérir en 2001, l'année de ses cinquante ans. En 2005, son établissement est placé en liquidation judiciaire alors qu'il est encore étoilé. En parallèle, il ouvre le « ***Goujon frétillant*** », sorte de guinguette bien connue à Lavault Sainte-Anne. Après la fermeture de l'adresse commentryenne, Michel Rubot va enchaîner les expériences : chef à domicile dans la région montluçonnaise, un passage par le restaurant Le Galéa au golf de Vichy ou l'ouverture d'une affaire dans l'Isère.

Il a dit de lui :

« *Je suis un instinctif. Un passionné ! Posez-moi un panier sur la table. J'adore travailler à l'inspiration* ».
« *Il n'y a pas de recettes écrites. Chaque jour, nous réinventons. Nous changeons continuellement, les plats sont toujours différents. C'est plus difficile pour l'équipe, cela rajoute du stress en début de service. Mais cela apporte aussi une certaine sérénité. Quand le service est fini, pas de regret.* »
« *Au total, huit personnes travaillent au restaurant Rubod, dont Benoit, Christophe et Rosalie, présents depuis dix dans les bons et les moins bons moments* ».

Ils ont dit de lui :

- Son fils, **Virgile Rubod** : Il voit en lui « *un peintre maudit* ». « *D'autres grands chefs ont géré leur carrière, lui n'a jamais pensé à ça* ».
- Ses disciples : **Christophe Cabassut**, adjoint délégué à la vie associative, aux sports et à l'événementiel à Commentry : « *une personne au fort caractère comme tous les grands cuisiniers* », « très imaginatif », « *amoureux des produits du terroir* ». **Benoit Larose**, restaurateur du Jardin Délice à Saint-Victor : « *Il est sans doute l'un des meilleurs chefs que l'on ait eu dans la région* ».
- **Jean-Pierre Bujard**, du restaurant « Aux ducs de Bourbon » : « *Il a marqué son passage dans la région* ».

Grillade de rouget et d'aubergine à l'huile des Baux

Pour deux personnes : 2 aubergines ; 4 rougets barbet ; 4 gousses d'ail ; huile d'olive ; pour la sauce : 3 cuillères à soupe de vinaigre de Xérès ; 9 cuillères à soupe d'huile d'olive des baux de Provence ; 2 gousses d'ail écrasées à la fourchette.

Couper les aubergines en 2, les arroser d'huile d'olive, saler, poivrer et mettre à rôtir avec 4 gousses d'ail en chemise au four à 200 °C pendant 20 minutes. Saler et poivrer les rougets et poser sur les aubergines dans le four pendant 5 à 8 minutes selon leur grosseur. Disposer les aubergines sur les assiettes et arroser de la sauce, en décorant avec des herbes et du poivron rôti.

Recette proposée par Michel Rubod, parue dans le magazine municipal de Commentry en 2001.

PATRIMOINE

En visite avec **George Sand**

De tout temps, des personnalités, issues de la littérature ou de la politique, se sont intéressées au quotidien de villes industrielles. Commentry, en véritable exemple de développement industriel et démographique, n'a pas échappé à la règle. La ville a ainsi accueilli la duchesse d'Angoulême en 1825, George Sand en 1861 ou encore Alphonse Daudet en 1881.

Romancière de renom, George Sand (1804-1876) voyage en Italie, en Suisse, aux Baléares mais aussi sur les bords de la Creuse, du côté de Boussac, Chambon et Bourges. Elle attend 1861 pour visiter Montluçon et ses environs quand bien même son village de Nohant, situé dans l'Indre, est très proche de l'Allier. Ce n'est que le samedi 16 février 1861 que la châtelaine se rend à Commentry, via Néris-les-Bains, pour visiter la Forge et les houillères. Il était prévu qu'elle déjeune à l'hôtel du Bourbonnais. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi....

Que s'est-il passé ce 16 février 1861 à **Commentry**, qui bouleversa le programme de la célèbre romancière ?

Dans le cadre de la 34e édition des journées européennes du patrimoine, la municipalité vous donne rendez-vous le samedi 16 septembre pour une balade à énigmes, qui vous fera revivre l'arrivée et la visite de George Sand à Commentry.

- Première étape : l'exposition « George Sand » à l'Espace culturel la Pléiade du 12 au 23 septembre, pour vous plonger dans l'univers de la romancière ;
- Deuxième étape : la conférence « Rendez-vous chez George Sand » par Annecy Rouher-Vaucheret, le vendredi 15 septembre à 17 heures à l'Espace culturel la Pléiade, pour parfaire vos connaissances ;
- Troisième étape : la balade à énigmes, le samedi 16 septembre, de 10 heures à 12 heures, départ place du 14-Juillet.

Pour plus d'informations : *Espace culturel La Pléiade : 04 70 64 40 60. Avec la participation de la troupe de comédiens des Rideaux verts du Foyer culturel (FCEA), la Pléiade et l'école municipale de musique, et par ordre d'apparition : Fanny Diat (George Sand), Renaud Lacas (garde-champêtre), Annie Leygnac (aide-cuisinier), Claude Riboulet (le maire J.-F.P. Rambourg), Jacqueline Maquaire et Laurence Debowski (les guides), Eric Broult (le curé Antoine Lapendrie), André Pruniaud (le guide), Evelyne Deguilhem (la passante), Vincent Brun (l'inspecteur de police), Patrick Debowski (le directeur de la Forge, Alexandre Gibon) et Marion Lécole (La Zabeth).*

Avis à la population ! En ce jour du 18 février de l'an 1861, Madame George Sand, Baronne Dudevant fera une étape dans notre commune avant de se rendre à Néris-les-Bains, puis prendre la destination de la ville de Lyon. L'arrivée de sa voiture est prévue en début de matinée. Monsieur Jean-François-Paul Rambourg, maire de la cité sera présent à son arrivée et lui délivrera son compliment....

La Ville aux Enfants

Commentry

20 et 21 octobre 2017

Festival jeune public
Spectacles et animations

Ville de
COMMENTRY